

DOCTRINE DES *HABITUS* ET ORDONNANCEMENT ENCYCLOPÉDIQUE DES DISCIPLINES CHEZ

LEIBNIZ :

LA *NOVA METHODUS DISCENDAE DOCENDAEQUE IURISPRUDENTIAE*

MARINE PICON

À l'automne de 1667, le jeune Gottfried Wilhelm Leibniz, récemment promu au grade de docteur en droit de l'Université d'Altdorf, quitte sa Saxe natale pour l'électorat de Mayence. Il ne s'agissait dans son esprit que la première étape d'un long voyage qui devait le conduire jusqu'en Hollande. Mais il apprit à Mayence que le Prince électeur avait chargé l'un de ses conseillers de travailler à une réorganisation du *corpus* du droit civil romain, qui était en vigueur dans les principautés allemandes depuis le siècle précédent. Cette entreprise était trop proche de ses propres préoccupations pour qu'il ne souhaitât pas y être associé. La suite de l'histoire nous est connue par une lettre écrite par lui quarante-cinq ans plus tard à son ami Friedrich Wilhelm Bierling :

En lisant l'élégante dissertation sur l'institution des études que vous m'avez envoyée, je me suis souvenu d'un petit livre que j'avais publié jadis, alors que j'étais un tout jeune homme, sur la *Méthode pour enseigner et apprendre la jurisprudence*, dont la partie générale traite des études dans leur ensemble. Il a paru *in dodecavo* en 1665. J'ai pensé

quelques fois à le remettre sur le métier. Il y a certainement dans ce petit livre des pensées que, même aujourd'hui, je ne méprise pas. Mais je reconnais que beaucoup de choses y sont dites de façon indigente. Car ce fut un travail bâclé en toute hâte dans une auberge de Francfort, afin d'avoir quelque chose à dédicacer à l'Électeur de Mayence¹.

Malgré ces circonstances, Leibniz n'abandonna jamais le projet de donner une nouvelle édition de cet essai. Cet attachement est d'autant plus remarquable si l'on y compare le sort d'un autre opuscule de jeunesse, bien plus connu des lecteurs modernes : la *Dissertatio de Arte Combinatoria* de 1666. Apprenant qu'une nouvelle édition en était parue à son insu en 1690, Leibniz avait élevé de vives protestations et avait à peu près renié cette œuvre². La *Nova Methodus* au contraire a été, sinon l'œuvre de sa vie, en tout cas une œuvre à laquelle il n'a jamais cessé de revenir³. Laissons pour l'instant de côté les reprises cachées de réflexions ébauchées dans ce texte dans des essais des années 1670 et 1680. L'année 1697 vit l'achèvement d'un premier ensemble de notes de révision expressément destinées à une nouvelle édition ; deux autres ensembles suivirent, le second terminé sans doute vers 1709⁴. En 1712 Leibniz demande conseil à plusieurs de ses correspondants pour

¹ « Cum elegantem tuam de studiis instituendis dissertationem legerem, quam mihi miseris, recordabar libelli, quae olim adolescens edideram de *Methodo docendae discendaeque Jurisprudentiae*, cujus pars generalis agit de studiis in universum. Prodiit 1665 in 12. Aliquoties admonitus sum, ut incudi redderem et sane sunt in eo libello cogitationes quaedam, quas ne nunc quidem sperno. Multa tamen, fateor, dicta sunt jejuniis ; nam festinatissimus labor in diversorio Francofurtano effundebatur, ut esset, quod Electori Moguntino dedicaretur » (GP VII, 504).

² A II, 2, 771, 865.

³ Comme le souligne justement PALAIA 1997, p. 194.

⁴ Sur ce travail de révision, voir l'avant-propos de E. Hochstetter en tête du deuxième volume de l'édition académique des *Philosophische Schriften* (A VI, 2, xix-xx), ainsi que la notice des éditeurs aux notes de révision parues dans ce volume (n° 28) p. 25-26.

l'amélioration de son texte. Il mourra quatre ans plus tard sans avoir vu cette nouvelle édition. Elle ne paraîtra qu'en 1748, par les soins de Christian Wolff, sans que le texte de 1667 ait reçu les corrections que Leibniz avait si longuement méditées⁵.

Notre intention n'est cependant pas de faire passer Leibniz pour un théoricien de l'éducation. Il s'agira plutôt de tenter de comprendre comment la théorie des études a constitué pour lui, à un moment donné, une voie d'accès privilégiée à des questions qui ne devaient jamais cesser, par la suite, d'être au centre de ses préoccupations. Nous commencerons par expliciter le projet d'une « nouvelle méthode pour apprendre et enseigner le droit », donc par l'analyse du concept même de *méthode*, tel qu'il est illustré par l'opuscule leibnizien, en particulier dans sa seconde partie. Nous reviendrons ensuite de cette partie proprement juridique à la brève première partie générale qui lui sert d'introduction, et dans laquelle il ne s'agit de rien moins que de l'ensemble de la *philosophie*.

*

1. Qu'est-ce qu'une « méthode » ?

L'intérêt persistant de Leibniz pour cette œuvre de jeunesse peut au premier abord laisser perplexe : la « nouveauté » de cette « méthode » est en effet

⁵ Godofredi Guil. L. B. de Leibnitz *Nova Methodus discendæ docendæque Jurisprudentiæ cum Præfatione Christiani L. B. de Wolf, Lipsiæ et Halæ, 1748.*

toute relative si l'on tient compte de l'histoire de la discipline juridique au cours des décennies qui précèdent sa rédaction. C'est l'époque dont Paolo Rossi écrivait qu'elle avait à juste titre été appelée l'« âge des manuels »⁶, dans laquelle la profusion des traités *de modo studendi et docendi juris* défie les tentatives de recensement. Ces nombreux ouvrages ont en commun la prétention de renouveler la *méthode* de la discipline. Ce terme s'entend alors en des sens divers, qui tendent plus ou moins, selon le contexte, à se recouvrir ou se confondre. *Méthode* renvoie tout d'abord à une acception et à des enjeux propres à la jurisprudence : la querelle sur la « méthode du droit » s'était ouverte au début du XVI^e siècle, lorsque les travaux historiques de juristes français, auxquels Leibniz fait référence dans sa *Nova Methodus*⁷, avaient débouché sur une critique sévère de la compilation du droit romain accomplie au VI^e siècle à l'initiative de l'empereur Justinien. Cette compilation avait produit le *Corpus* que les médiévaux devaient redécouvrir et commenter à partir du XI^e siècle. L'historien Roderich von Stintzing a justement réservé l'expression de « grande controverse sur la méthode » pour les disputes du XVI^e siècle sur la remise en ordre des matières et des titres contenus dans le *Code* et dans les *Pandectes* justiniens⁸.

C'est d'abord à ce débat canonique que Leibniz prétend apporter sa contribution : il y consacre les paragraphes 8 à 21 de la seconde partie, au titre de la *Forma seu Methodus Juris disponendi* (A VI, 1, 296-307 - voir également la

⁶ Paolo Rossi reprend cette formule de L. Firpo dans ROSSI 1960, p. 5.

⁷ Guillaume Budé († 1540), Hughes Donneau († 1591), François Hotman († 1590) et Jacques Cujas († 1590) avaient été les principaux inspirateurs du *mos gallicus*.

⁸ VON STINTZING 1880-1884, t. I, chap. IV : « Die Wissenschaftlichen Methoden bis in das 17. Jahrhundert », p. 140-141 ; MACLEAN 1992, p. 15-16.

table synoptique de l'ouvrage reproduite en annexe)⁹. Outre le fait que les trois grands recueils du *corpus* – le *Code*, le *Digeste* et les *Institutes* – ne suivent pas les mêmes principes d'organisation, les *Institutes* présentent aux yeux de Leibniz un vice fondamental :

§10. La méthode des *Institutes*, ordonnées selon la distinction des personnes, des choses et des actions, est tout d'abord redondante, car les actions relèvent tant du droit des personnes que de celui des choses (...). Pour le dire en un mot, cette méthode emprunte ses articulations non au droit, mais au fait. Car *personnes* et *choses* sont des termes de fait, tandis que *puissance* et *obligation* sont des termes de Droit. (...) Exactement comme si un arpenteur divisait sa doctrine non pas en fonction de la forme, mais de la matière, et traitait successivement de la mesure des champs, des pâturages, des plaines sablonneuses, argileuses, pierreuses... Qui ne rirait de ce nouvel Euclide ? La division de la jurisprudence en fonction des [objets] concrets est donc la source de toutes les confusions. (...)

§11. Une méthode nouvelle, à l'inverse, apportera des commodités incroyables, pourvu qu'elle soit exacte. Car il en résultera tout d'abord un admirable abrègement de ce qui doit être appris, puisque par les règles générales on apprend une infinité de règles spéciales ; prenant les genres pour points de départ, on descendra graduellement vers leurs espèces, et l'on énoncera uniquement les règles spéciales qui ne se réduisent pas aux générales par une simple subsomption¹⁰.

La critique que Leibniz adresse à l'ordre suivi dans les *Institutes* renvoie à l'opposition la plus fondamentale de son épistémologie : celle du fait et du

⁹ On se reportera, sur ce passage, à l'étude très éclairante de PALAIA 2000, en particulier p. 149-151.

¹⁰ « Institutionum Methodus per personas, res et actiones primùm superflua est, actiones enim tam ex jure personarum, quàm rerum descendunt (...). Et ut breviter dicam, est haec Methodus non ex Juris sed Facti visceribus sumpta. Personae enim et Res sunt Facti, Potestas et Obligatio, etc. Juris termini. Perinde ac si Geodaeta non forma sed materia ratione doctrinam suam partiretur, et ageret de dimensione agrorum, pascuorum, camporum arenosorum, argillosorum, saxosorum. Quis non hunc novum Euclidem rideret? Ita igitur Jurisprudentiae divisio à concreto sumpta, omnis confusionis principium est (...). Methodus vero nova incredibilia commoda afferet, si accurata erit ; ita enim primum mirabile orietur *compendium discendorum*, dum generalibus regulis infinitae speciales simul discuntur, et praemissis generibus gradatim descendetur ad species, dicenturque ea tantum, quae nuda generalium subsomptione non constant » (A VI, 1, 298-299).

droit. Généralisée à l'ensemble des sciences, elle deviendra bientôt celle des vérités de fait et des vérités éternelles de raison¹¹. Elle se présente ici comme un avatar inversé de l'opposition antique entre nature (*φύσις*) et loi (*νόμος*). Tandis que l'ordre concret des faits (*φύσει*), adopté par Tribonien, nous condamne à épeler la diversité des objets auxquels s'appliquent les règles de droit, l'ordre rationnel des concepts et des institutions juridiques (*νόμοι*) se prête à l'abstraction et permet de procéder... « naturellement » : autrement dit, selon la conception ramiste de la *methodus naturalis*, en partant non plus de l'inventaire des particuliers concrets, mais des concepts les plus abstraits et les plus généraux, pour passer progressivement, par dichotomies successives, à leurs espèces et sous-espèces et aux règles qui en dépendent¹². La défense de cette méthode « solide et naturelle » (A VI, 1, 296) dans la seconde partie juridique avait été précédée, dans la partie générale, par le rappel de l'alternative ramiste entre « méthode naturelle » et « méthode occasionnelle », la première ayant pour unique règle, conformément à l'enseignement du dialecticien français, que « tout ce qui peut être connu indépendamment d'autre

¹¹« La doctrine juridique est du nombre de celles qui dépendent non des expériences, mais des définitions, non des démonstrations des sens mais de celles de la raison, et qui sont, pour ainsi dire, de droit et non de fait [Doctrina Juris ex earum numero est, quae non ab experimentis, sed definitionibus, nec a sensuum, sed rationis demonstrationibus pendent, et sunt, ut ita dicam, juris non facti] » (A VI, 1, 460).

¹²« La mémoire est merveilleusement *soutenue* par cette connexion très naturelle des choses découlant les unes des autres, dès lors que des termes posés dans la définition du genre, ou de la différence elle-même du genre, sont tirées les différences opposées l'une à l'autre des espèces [*Memoria ipsa illa naturalissima rerum ex se fluentium connexionem summopere juvabitur, si nempe ex terminis in generis definitione positus, seu ex ipsa generis differentia sumantur differentiae specierum sibi contradistinctae*] » (A VI, 1, 299).

chose, mais sans quoi cette autre chose ne peut être connue, doit être placée avant elle »¹³.

Malgré les critiques convenues que Leibniz croit devoir adresser à Ramus¹⁴, c'est bien son modèle d'enchaînement dichotomique qui persiste non seulement dans son projet de réforme du *corpus*, mais dans l'ensemble de la seconde partie, qui intègre ces considérations sur l'organisation du *corpus* à un projet métathéorique plus vaste : celui de définir et présenter *partes extra partes* les différentes branches de la jurisprudence, selon les rapports de subordination qui font d'elle un tout organique (voir la table synoptique de l'ouvrage, annexe 1). Conformément aux exigences du *mos gallicus*, la systématisation du *corpus* par la « jurisprudence positive » est ici complétée par la jurisprudence historique (§§ 27-40), exégétique (§§ 41-68) et polémique (§§ 69-90).

Le terme de « méthode » est donc encore employé par Leibniz au sens qu'il avait chez Melanchthon et Ramus, ou plus récemment chez Keckermann : pour ces auteurs, à la différence de Zabarella, la méthode consistait en la mise en ordre ou disposition des parties d'une doctrine préalablement

¹³« *Methodus* autem est vel *naturalis*, cujus haec est regula, quicquid sine altero cognosci potest, non vero alterum sine ipso, illud alteri praeponi debet » (A VI, 1, 280). Cf. RAMUS 1555, p. 120 : « Méthode de nature est par laquelle ce qui est du tout & absolument plus évident & plus notoire est préposé ».

¹⁴ La critique des dichotomies ramistes était pour ainsi dire un passage obligé des compositions universitaires de l'époque. Leibniz se réclame sur ce point de Bacon (A VI, 1, 296), même s'il perpétue en réalité la polémique commencée au début du siècle dans certaines universités allemandes (sur cette réaction anti-ramiste, voir HOTSON 2007, p. 57-63), en particulier les arguments de Keckermann (KECKERMANN 1604, p. 133-134). Leibniz reconnaîtra bien plus tard la dépendance de ses premières réflexions sur « l'ordre et la liaison des pensées » à l'égard des tables des ramistes (À Gabriel Wagner, 1696, GP VII, 517).

constituée¹⁵. Il est intéressant de comparer sur ce point Leibniz avec un auteur dont il est alors proche à bien des égards : Johannes Clauberg. Dès l'*Ontosophia* de 1647, Clauberg distinguait, à la suite de Zabarella, entre la méthode comme processus par lequel on parvient à la connaissance et l'ordre comme disposition des connaissances aux fins de leur enseignement¹⁶. À partir de cette distinction, Clauberg adoptera facilement le sens cartésien du terme, selon lequel la méthode régit l'invention et la preuve, et assure par là la fondation d'une science unifiée. Leibniz, à l'inverse, est encore à cet égard un ramiste.

Si Leibniz ne distingue pas entre méthode et ordre didactique, cela ne signifie pas pour autant que son propos soit essentiellement pédagogique. Autant l'avouer tout de suite : la *Nova Methodus* n'est pas vraiment un manuel. La place accordée à la pédagogie y est déterminée en fonction d'une dichotomie d'inspiration néoplatonicienne, omniprésente déjà dans l'*Encyclopédie* d'Alsted, entre l'Idée ou essence d'une discipline et son « existence » possible, compte tenu des limitations inhérentes aux entendements finis et des moyens disponibles pour la leur inculquer. Un coup d'œil à la table synoptique reproduite en annexe suffit pour comprendre que Leibniz est nettement « idéaliste » : la place occupée par les préconisations pédagogiques en vue de l'« existence » de la jurisprudence est très réduite par rapport à celle

¹⁵ B. Keckermann justifiait cette conception de la méthode en écrivant : « Aliud est probare vel refutare conclusionem, quod fit discursu syllogistico, aliud definitiones, divisiones, & alias doctrinæ partes apte inter se connectere, ut alia præcedant, alia subsequantur [...] methodus sit ordo partium doctrinæ » (*Systema logicum majus*, in KECKERMANN 1613, p. 308-309).

¹⁶ Une présentation particulièrement claire de cette distinction est donnée par M. Savini, SAVINI 2011, p. 45-46.

qu'occupe l'exposition détaillée de son « Idée ». Ce sont les articulations internes de la discipline et son architectonique propre qui intéressent Leibniz, bien plus que les moyens à mettre en œuvre par son enseignement. Nous touchons sans doute là à la raison pour laquelle il n'a jamais pu se détourner de cette œuvre de jeunesse. Car avant de traiter, sous prétexte de « Didactique juridique », des rapports de complémentarité interne qui font de la jurisprudence un tout organique, il avait amorcé, au titre de la « Didactique générale », une réflexion semblable étendue à l'ensemble de la *philosophie*.

2. Une conception pré-cartésienne de la science ?

Qu'est-ce au juste que cette partie introductive, consacrée à la « Didactique générale de tous les *habitus* » ? Elle s'ouvre par une définition de la *ratio studiorum* dont on ne se risquera à proposer ici qu'une traduction provisoire :

1. L' *organisation des études* est une espèce particulière d'*Institution de la Raison*, à savoir la manière de parvenir à un état d'actions accomplies.
2. On appelle cet état *Disposition*, que je définis comme une propension acquise permanente à agir¹⁷.

Ces deux premiers paragraphes ayant conduit immédiatement de la définition de la *ratio studiorum* à celle de l'*habitus* ou disposition, la suite de la première partie suit le modèle de théorie de l'*habitus* fixé par Thomas d'Aquin dans la *Somme théologique* (I-II^{ae}, Q. 50-54). La simple inspection de la

¹⁷ « §. 1. Studiorum ratio est species quaedam Rationis Status, id est, modus perveniendi ad statum actionuni perfectarum. §. 2. Status autem iste dicitur Habitus, quem definio : Agendi promptitudinem acquisitam permanentem » (A VI, 1, 266).

partie gauche de la table synoptique (annexe 1) fait apparaître que Leibniz énumère d’abord les types de *sujets* auxquels une telle « disposition à agir » peut être inhérente : êtres inanimés (selon une innovation de Thomas Hobbes dans le *De Corpore*)¹⁸, animaux irrationnels ou hommes. Il distingue ensuite les causes par lesquelles de telles dispositions sont produites dans des sujets : accoutumance (*assuefactio*), enseignement (*doctrina*) ou instruction (*institutio*) (§§ 8-26), pour en venir, en troisième lieu seulement, aux différentes espèces de *l’habitus* lui-même, qui sont déterminées par la diversité des objets des actes auxquels les sujets sont ainsi disposés¹⁹.

Si l’on se reporte à présent à la partie droite de la table synoptique, on découvre que s’y succèdent, de haut en bas, un premier groupe de disciplines comprenant la mnémonique, la logique et la méthodologie (§§ 22-26), puis une mention générique des arts mécaniques et exercices corporels (§§ 28-29), enfin un troisième groupe qui comprend la métaphysique, à nouveau la logique, puis la philosophie pratique, et les disciplines d’un *quadrivium* aménagé : arithmétique, géométrie, physique, optique, musique (§§ 33-36). Un dernier groupe apparaît au paragraphe 38 sous le nom de cosmographie, à prendre au sens fort de « science du monde », puisque le paragraphe énumère comme ses composantes l’astronomie, la chronologie et l’histoire uni-

¹⁸ « Nam et inanimata certis actionibus assueficri posse, constat » (A VI, 1, 267). Traditionnellement conçu comme propre aux vivants, *l’habitus* avait été réinterprété par Hobbes comme « une certaine génération du mouvement [...], la conduite facile du corps mû en une voie certaine et déterminée » (HOBBS 1655, III, 22, 20).

¹⁹ Conformément à la doctrine de saint Thomas : « Actus differunt specie secundum diversitatem objectorum, ut supra dictum est. Sed habitus sunt dispositiones quaedam ad actus. Ergo etiam habitus distinguuntur secundum diversa obiecta » (ST I-II^{ae}, Q. 54, art. 2, *sed contra*).

verselle avec toutes ses subdivisions. Autant dire que nous sommes ici en présence d'une espèce de récapitulation, en l'espace de quelques pages, des composantes de l'encyclopédie baroque, dont la réalisation la plus éminente avait été l'œuvre de Johann Heinrich Alsted²⁰.

Dans la table de l'opuscule leibnizien, les noms de ces disciplines figurent aux extrémités des ramifications d'un arbre dichotomique dont la racine commune est le concept d'*habitus*. Il semblerait donc que nous soyons en présence, dans ce texte de 1667, d'une conception typiquement pré-cartésienne de la science – ou plutôt des sciences, dans leur diversité irréductible, répondant à celle de leurs objets ; puisque, comme le disait Thomas d'Aquin, « l'*habitus* n'est pas une disposition de l'objet à la puissance [connaissante], mais plutôt une disposition de la puissance à l'objet »²¹. On se rappelle que, dès la première de ses *Règles pour la direction de l'esprit*, rédigées quarante ans plus tôt, Descartes avait récusé cette conception des sciences comme autant d'*habitus* intellectuels ou de dispositions de l'esprit à s'identifier successivement à des objets irréductiblement divers²². Il y avait substitué la thèse de l'unité et de l'universalité fondamentales de la sagesse humaine qui « demeure toujours une et semblable à soi, si différents que puissent être les su-

²⁰ ALSTED 1630. Leibniz disposait de la seconde édition, *Scientiarum omnium Encyclopaedia*, Lyon, 1649.

²¹ « *Habitus enim non est dispositio obiecti ad potentiam, sed magis dispositio potentiae ad obiectum* » (*ST I-II^{ae}, Q. 50, art. 4, ad. 1*), cité par MARION 1975, p. 27.

²² Voir l'annotation de J.- L. Marion à la première des *Règles utiles et claires*, MARION 1977, p. 90-91, ainsi que MARION 1975, p. 25-30.

jets auxquels elle s'applique, et n'en reçoit pas plus de diversité que la lumière du soleil de la variété des choses qu'elle illumine »²³.

En nous présentant au contraire les disciplines comme autant de terminaisons d'un arbre dichotomique dont le tronc commun est le concept d'*habitus*, Leibniz semble non seulement ressusciter le modèle aristotélicien et thomiste de la science, mais même suggérer qu'il permet de réaliser ce qui avait été l'ambition première des Modernes, dont Francis Bacon avait entrepris la réalisation dans le *De Dignitate et augmentis scientiarum* : établir une « partition », c'est-à-dire une recension systématique exhaustive des disciplines. Car c'est bien cette expression baconienne qui vient sous la plume de Leibniz, lorsqu'il conclut son énumération des *habitus* en écrivant : « Telle est ma partition des disciplines. Je suis certain de les y avoir toutes embrassées, et d'avoir esquissé, brièvement mais exactement, les éléments des sciences »²⁴.

Quoi qu'il en dise, on ne peut s'empêcher de remarquer que manquent dans ce tableau les trois disciplines qui constituaient encore à l'époque les trois facultés supérieures des universités : la théologie, la médecine et... la jurisprudence²⁵. Autant la composition de la science du droit est précisément détaillée dans la seconde partie, autant son rapport avec l'ensemble des disciplines qui la précèdent est passé sous silence. La raison de cette extériori-

²³ Règle I, AT X 359-360, MARION 1977, p. 1-2.

²⁴ « Hâc mea Disciplinarum partitione certus sum omnia exhausisse ; ipsaque scientiarum Elementa breviter, sed solidè adumbrasse » (A VI, 1, 289).

²⁵ Alors qu'elles trouvaient place dans la partition baconienne des disciplines, la théologie naturelle comme première des trois branches de la philosophie (*De Augmentis* III, 2), la médecine comme branche de la philosophie naturelle portant sur le corps humain (*Ib.* IV, 2), la jurisprudence, enfin, sous la forme des réflexions sur la justice universelle relevant de la philosophie humaine civile (*Ib.* VIII, 3).

té, au moins apparente, tient à ce que les *habitus* rassemblés dans la première partie constituent précisément pour Leibniz la philosophie au sens qu'Alsted donnait à ce mot depuis la version de son *Encyclopédie* parue en 1620 :

La Philosophie est la compréhension des disciplines libérales inférieures. Elle est encore appelée *Encyclopaedia*. Ces disciplines sont dites inférieures à la différence des supérieures, que sont la Théologie, la Jurisprudence et la Médecine²⁶.

Voilà donc proprement ce qui nous est présenté dans cette première partie générale : la composition systématique de la philosophie, étendue aux dimensions de l'encyclopédie, dans son rôle traditionnel de propédeutique aux facultés supérieures. De fait, la liste des disciplines énumérées des paragraphes 33 à 38 rappelle assez celles qui composent, dans l'*Encyclopédie* d'Alsted, la « Philosophie théorique »²⁷. Leibniz ne s'en sépare qu'en faisant à nouveau place à la logique – déjà nommée au paragraphe 22 à titre de discipline instrumentale contribuant à l'« instruction » de l'homme – immédiatement après la métaphysique : définie à présent comme traitant de cette « qualité sensible que l'on nomme la pensée », elle est « la plus noble des sciences après la métaphysique »²⁸. L'ordre dans lequel se succèdent ensuite les an-

²⁶ « Philosophia est comprehensio disciplinarum liberalium inferiorum : et aliàs dicitur encyclopaedia. Dicuntur autem disciplinae inferiores ad differentiam superiorum, uti sunt theologia, jurisprudentia et medicina » (*Cursus philosophici encyclopaedia* I, Archaeologia col. 1, cité par SCHMIDT-BIGGEMANN 1987, p. 127).

²⁷ Soit le tome III dans l'édition de 1630, ou le tome II dans l'édition de 1649. Cette proximité est d'autant plus nette que la science de l'« action des incorporels vers l'extérieur », que Leibniz présente dans son paragraphe 35 et qui porte dans la table synoptique le nom de « Philosophie pratique », reçoit en réalité, dans le corps du texte, le nom de Pneumatique et la définition plus générale de science des esprits. Or l'acte de naissance de cette discipline se trouve dans le *Cursus philosophici* d'Alsted de 1620 (voir sur ce point la dernière partie de cette étude), et elle est en 1630 la seconde discipline de la Philosophie théorique.

²⁸ « Circa hanc igitur Qualitatem sensibilem quae dicitur Cogitatio versatur Logica, post Metaphysicam nobilissima scientiarum, ab Aristotele ad Mathematicorum formam demon-

ciennes disciplines du *quadrivium* et celles qui leur sont adjointes connaît également certaines modifications, dont il nous faudra rendre compte.

3. L'unité des sciences

Qu'en est-il du principe organisateur de ces ensembles ? On sait que chez Alsted la doctrine des *habitus* ou *hexilogia* revêtait une importance considérable à titre de *praecognitum* de l'*Encyclopédie*, parce qu'elle valait en quelque sorte comme doctrine des capacités subsistant en l'homme après la chute, malgré son état de dépravation, pour se porter à la ressemblance de son créateur²⁹. D'où l'importance, dans le contexte des controverses théologiques de l'époque, de la revendication persistante par Alsted d'un *lumen naturae* inné permettant l'appréhension des principes universels, donc la constitution des sciences³⁰. Quant à la spécification de cet *habitus* théorique en différentes disciplines, elle ne relevait pas pour Alsted de l'*hexilogia*, précisément pour cette raison fondamentale, en régime aristotélicien, que l'*habitus* théorique n'avait pas en lui-même, en tant que tel, le principe de sa diversification, mais que celle-ci lui advenait de la diversité de ses objet³¹. Une fois rappelée la triparti-

strative tradita » (A VI, 1, 286). Alsted cantonnait au contraire la logique au nombre des disciplines philologiques traitées à titre préliminaire dans le premier tome de son *Encyclopédie*.

²⁹ SPARN 1976, p. 188-192 ; SCHMIDT-BIGGEMANN 1983, p. 126-139 ; HOTSON 2000, p. 110-113.

³⁰ « Lumen naturae, ut in homine est reliquum, est fulgor divinae sapientiae, per quem cernimus lucem, id est, evidentiam & firmitatem primorum principiorum et conclusionum ex illis dependentium » (ALSTED 1630, t. 1, p. 53).

³¹ *Seconds Analytiques* I, 7 ; MARION 1975, p. 30.

tion aristotélicienne de la philosophie en théorique, pratique et poétique, puis celle de la philosophie théorique en métaphysique, physique et mathématique³², Alsted énumérait dix disciplines théoriques, dont les deux premières résultaient de la scission de la métaphysique en science de l'étant et science des esprits, et dont les sept dernières étaient des subdivisions de la mathématique en tant que science de la quantité en général (voir annexe 2)³³. Encore cette « disposition méthodique des disciplines » n'était-elle que l'image imparfaite de leur « union parfaite », inaccessible à la connaissance humaine³⁴.

Qu'en est-il chez Leibniz ? Comment passe-t-il du concept général d'*habitus* qui est son point de départ, à l'énumération des différentes disciplines ? Laissons de côté pour le moment les premiers groupes des disciplines instrumentales (§§ 23-26) et des arts correspondant aux *habitus* du corps (§§ 28-30), pour nous concentrer sur les disciplines qui, aux paragraphes 33 à 38, correspondent à la composition de la philosophie théorique chez Alsted. Il

³² « [U]niversa philosophia usitate solet distribui in naturalem, moralem & instrumentalem, id est, in theoreticam, practicam & poëticam. (...) Rursus theoretica philosophia est tripartita : metaphysica, physica & mathematica » (ALSTED 1630, éd. 1649, t. II, p. 4).

³³ Conformément à leur inventaire dans la *Methodus admirandorum mathematicorum* de 1613 : « Mathesis est pars encyclopaediae philosophicae tractans de quantitate communiter (...). Ordo scientiarum mathematicarum hic est. Scientiae mathematicae sunt purae vel mediae. Purae sunt quae occupantur circa solam quantitatem : quales sunt arithmetica et geometria. Mediae sunt quae occupantur circa quantitatem haerentem in corpore : ut cosmographia, uranoscopia, geographia ; vel in qualitate ut in optica, musica et architectonica » (ALSTED 1613, rééd. Herborn, 1623, p. 5-7). Seule l'architectonique disparaît de cette liste telle qu'elle est reprise en 1630.

³⁴ « Ea forma [disciplinarum] spectatur vel absolute, vel relate ad nostram cognitionem. Absolute spectata forma est perfecta illa unio, quae nobis non est plane cognita, utcunque tamen adumbratur methodica disciplinarum dispositione » (ALSTED 1630, t. I, p. 75). Voir sur ce point MEHL 2001, p. 114-115.

s'agit de considérer à présent, après la colonne de gauche puis celle de droite de la table synoptique, les articulations qui en occupent le centre. Où l'on découvre que le passage qui s'opère, à partir du paragraphe 31, depuis le concept général d'*habitus* de l'esprit à l'énumération des sciences (§ 33 *sqt.*) met en œuvre une double médiation logique :

Viennent à présent les *dispositions de l'esprit*. Toute action de l'esprit est une pensée, car même vouloir n'est rien d'autre que penser la bonté d'une chose. En outre toute pensée est pensée d'une proposition. Car les termes simples ne se trouvent isolément que chez les bêtes, l'imagination de l'homme n'est jamais sans quelque réflexion³⁵.

Ce n'est pas ici l'*habitus* intellectuel qui rencontre hors de lui des objets divers auquel l'intellect aura à s'identifier ; mais c'est la notion, non pas psychologique, mais logique de *proposition* qui nous fait passer du versant de la classification des *habitus* à celui de l'énumération des disciplines. Celle-ci est toutefois précédée d'un préalable *formel* décisif : en raison de leur forme logique, les propositions se distinguent en singulière contingente, ou « histoire », universelle contingente ou « observation », enfin en universelle nécessaire, « démontrable à partir de ses termes » ou *science* (§§ 32-32a)³⁶. C'est là un point

³⁵ « §. 31. *Habitus animi nunc sequuntur. Omnis autem actio animi est cogitatio, nam et velle nihil aliud est, quam cogitare rei bonitatem. Omnis porrò cogitatio est alicujus Propositionis. Meri enim termini simplices tantùm apud bruta reperiuntur, hominis imaginado nunquam est sine aliqua reflexione* » (A VI, I, 284).

³⁶ « *Propositio omnis est vel singularis, hinc Historia, v. g. Magnes in Mecha Arabiae sursum trahit loculum ferreum Mahumedis, fingamus enim, exempli gratia, hoc ita esse, vel Universalis contingens ex inductione singularium pendens, hinc Observatio, v. g. Magnes trahit ferrum ; vel Universalis necessaria ex ipsis terminis demonstrabilis, hinc Scientia, v. g. Quicquid movetur, ab alio movetur, vel si Magnes trahit ferrum, necesse est corporea effluvia ex Magnete in ferrum ire* » (A VI, 1, 284). La forme d'une proposition consiste pour Leibniz dans sa modalité (portée par la copule) et par sa quantité, qu'elle soit exprimée ou non.

qui persistera d'un bout à l'autre de la philosophie de Leibniz : cette tripartition subsiste sans aucune correction dans le texte modifié des années 1690.

Une fois définie la science comme telle par des critères logiques formels, Leibniz en vient à la classification des propositions en fonction de leur « matière », c'est-à-dire des termes qui y interviennent. Là encore, c'est selon l'une des dichotomies les plus fondamentales et les plus persistantes de son épistémologie qu'il les distingue en termes simples et composés. Dans la *Dissertation sur l'art combinatoire* parue l'année précédente, les termes simples jouaient déjà un rôle central. Ils devaient être identifiés au terme d'un processus d'analyse définitionnelle à partir des notions complexes ; une fois établie la liste de ces « éléments » dont, disait alors Leibniz, « dont toutes les choses sont composées »³⁷, c'était par leur recombinaison que devait pouvoir être établi l'ensemble de toutes les propositions vraies. Concrètement, la tâche d'identifier les termes simples était alors abordée par Leibniz dans un rapport critique à l'inventaire des termes simples de la combinatoire lullienne (A VI, I, 192-194). Tandis que les prédicats absolus étaient pour Lulle les noms des *dignitates* ou attributs divins – Bonté, Grandeur, Durée, Puissance, Sagesse, Volonté, Vertu, Vérité, Gloire – ils devaient pour Leibniz être déterminés en fonction de ce seul critère : « être de tous les plus abstraits »³⁸. Mais il ne con-

³⁷ § 64 : « Porro ut constet ex quibus omnia conficiantur, ad constituenda hujus artis praedicamenta et velut materiam analysis adhibenda est. Analysis haec est : Datus quicumque Terminus resolvatur in partes formales, seu ponatur ejus definitio ; partes autem hae iterum in partes, seu terminorum definitionis definitio, usque ad partes simplices seu terminos indefinibiles » (A VI, I, 194-95).

³⁸ § 60 : « Cur praedicatis absolutis, quae abstractissima esse debent, commiscuit [sc. Lulle] Voluntatem, Veritatem, Sapientiam, Virtutem, Gloriam, cur Pulchritudinem omisit, seu Figuram, cur Numerum? » (A VI, I, 193).

testait pas en 1666 l'idée que ces éléments irréductibles du savoir et de la réalité inclussent les attributs divins, auxquels il envisageait de joindre certains concepts transcendants. L'existence de termes parfaitement simples demeurait cependant dans le *De Arte combinatoria* un postulat abstrait, Leibniz se contentant alors d'en fournir un échantillon pris de la géométrie³⁹.

L'approche de cette question connaît dans la *Nova Methodus* une transformation complète – à telle enseigne que le lecteur qui passe de la recherche des termes simples *De Arte combinatoria* à leur invocation au paragraphe 33 de l'opuscule de 1667 passe littéralement d'un monde à un autre. Leibniz ne se demande plus ici, à la manière de la spéculation lullienne, ce qui est premier et irréductible dans l'ordre de l'être, mais il écrit :

Les termes, quant à eux, sont soit simples soit composés. Les termes *simples* sont ceux que l'on ne peut faire entendre par des termes plus connus, parce qu'ils se présentent immédiatement au sens : ce sont les qualités sensibles elles-mêmes⁴⁰.

La simplicité est déterminée ici d'un point de vue gnoséologique, et même, pourrait-on dire, phénoménologique : son critère ressortit proprement à notre expérience et, qui plus est, aux capacités du langage d'exprimer cette expérience. Car Leibniz ne considère pas les qualités, en général, comme objectivement irréductibles. Au paragraphe 36, il écrira au sujet de celles qui sont propres à chacun des sens : « Il faut que leur histoire, celle de la lumière et des couleurs, ainsi que celle des sons, des odeurs et des saveurs, soit attenti-

³⁹ « Commodissima Mathesis extemporaneo conatui visa est : hinc non a primis simpliciter terminis orsi sumus, sed a primis in mathesi » (A VI, 1, 199).

⁴⁰ « *Termini* porro aut sunt simplices aut compositi. *Simplices* sunt qui sunt indeclarabiles per terminos notiores, quia immediate sensui obijciuntur, ipsae nempe Qualitates sensibiles » (A VI, 1, 285).

vement recueillie, afin que l'on puisse en rendre compte d'autant plus facilement par la matière et le mouvement »⁴¹. Mais en « rendre compte » par l'analyse physique instituée par les Modernes, c'est tout autre chose que de « faire entendre » leur noms par des « termes plus connus ». Leibniz suppose ici, sans encore la thématiser, la distinction qu'il développera dans les écrits de sa maturité entre « simple en soi » et simple « à notre égard »⁴².

Mais la *Nova Methodus* se singularise par le rôle qu'y joue la liste, encore indifférenciée, des « qualités sensibles » : c'est en fonction d'elle que Leibniz y détermine sa « partition des disciplines ». Chacune sera la science de l'une de ces qualités, qui viennent ainsi assumer le rôle qui était celui des grands genres dans la théorie aristotélicienne de la science. Laissons pour l'instant de côté le cas très particulier de la première de ces disciplines, la métaphysique⁴³. Elle est immédiatement suivie de la *Logique* (§ 34) puis de la *Philosophie pratique* en tant que science de la « volonté ou action des incorporels vers l'extérieur » (§ 35). Mais si l'on se reporte au texte de ce paragraphe, on découvre que cette même science y porte le nom plus familier de *Pneumatique* : elle est bien, en réalité, la science des esprits – autrement dit de Dieu, des

⁴¹ « Quarum ut et lucis colorumque, tum sonorum, odorum, saporum historia diligentissimè colligenda est, ut tanto facilius causa per materiam et motum reddi possit » (A VI, 1, 287-288).

⁴² Cette distinction est posée dans les écrits de la dernière année parisienne (*De Formis seu attributis Dei*, A VI, 3, 514 ; *De Plenitudine mundi*, A VI, 3, 524-526) avant d'être théorisée à Hanovre comme celle des attributs distincts et des attributs confus (ainsi en A VI, 4 C, 1960-61). Pour des récapitulations plus tardives, voir la correspondance avec Sophie-Charlotte (GP VI 488, 492-493, 499-500) ou encore les pièces préparatoires aux *Nouveaux Essais* (A VI, 6, 8).

⁴³ Sur le statut et les objets de la métaphysique dans les écrits de la période de Mayence, voir notre introduction à G. W. Leibniz, *Premiers Essais sur les Sciences et la Vérité* (LEIBNIZ 2015).

anges et des âmes séparées – qui s’était trouvée isolée de la science de l’étant en tant qu’étant par la scission de la métaphysique au siècle précédent⁴⁴. Alsted en avait donc fait, dans l’*Encyclopédie* de 1630, la seconde composante de la « Philosophie théorique », venant immédiatement après la métaphysique. Réapparaissant dans une position voisine dans la *Nova Methodus*, elle y est toutefois redéfinie par Leibniz comme la science de la *causalité* :

Cette qualité, à l’exception des autres qualités comme le mouvement, la figure, etc... est dans la cause du monde, c’est-à-dire DIEU, ainsi que dans les causes de certains faits miraculeux, c’est-à-dire les anges, et enfin dans notre esprit [*animo*] en tant que cause du mouvement du corps⁴⁵.

Impensable sous le régime aristotélicien qui gouvernait encore l’encyclopédie alstedienne, cette conception de la causalité comme propre aux esprits s’imposait en revanche sous celui du mécanisme cartésien alors adopté par Leibniz⁴⁶. Mais comment l’auteur de la *Nova Methodus* peut-il inclure la causalité, ainsi entendue comme spontanéité agissante, au nombre des termes simples, c’est-à-dire des qualités sensibles ? Leibniz ne s’arrête pas à si peu : comme il ne peut faire de cette action des esprits *ad extra* l’objet de l’un des cinq sens corporels, il en fait une qualité sensible « à l’esprit seul ». Elle partage ce statut très insolite avec une autre qualité :

⁴⁴ WUNDT 1939, p. 162-170. Pour l’introduction de cet usage de *Pneumatica*, voir ALSTED 1620, p. 298.

⁴⁵ « Et haec Qualitas praecisis aliis Qualitatibus, v. g. motu, figura, etc., inest causae Mundi, seu DEO, tum causis mirabilium quorundam factorum in mundo seu *Angelis*, et denique *Animo* nostro tanquam causae motus corporis » (A VI, I, 286-287).

⁴⁶ Évoquant quelques années plus tard la genèse de sa première philosophie, Leibniz écrira : « [J’]aimais dans Descartes que le premier, il avait nié que les bêtes eussent du sentiment, il leur refusait celui de la joie ou de la douleur et des affections, ou le sens des actions et des passions, et qu’il en faisait des machines comme des horloges » (texte cité en traduction française par FOUCHER DE CAREIL 1905, p. 9).

Par l'esprit sont perçues uniquement deux qualités sensibles : (1) la pensée (2) la causalité. La *pensée* est la qualité sensible de l'intellect humain, ou de je ne sais quelle chose en nous dont nous remarquons qu'elle pense⁴⁷.

On reconnaît ici évidemment le « nescio quid mei quod sub imaginatione non venit » de la seconde *Méditation métaphysique* (AT VII, 29, 23-24). Leibniz n'avait sans doute pas à cette époque de connaissance directe des *Méditations*, pas plus que du reste du corpus cartésien⁴⁸. On peut supposer qu'il a trouvé cette formule sous la plume de l'un des introducteurs de Descartes en Allemagne, comme Johannes de Raei ou Johannes Clauberg⁴⁹.

Il semblerait d'autant plus intéressant d'établir les modalités de cette réception de Descartes que, si l'on en revient à présent à l'ensemble du tableau présentant les articulations de la première partie, on découvre que l'influence cartésienne ne se limite pas à la formule de cette « chose en nous dont nous remarquons qu'elle pense », ou à l'adoption de la thèse mécaniste selon laquelle la causalité ne réside que dans les esprits. La liste qui commence par *cogitatio* et *voluntas*, avant de se poursuivre au paragraphe 36 par les sensibles communs *numerus*, *extensio* et *motus*⁵⁰ est bien celle des natures simples intel-

⁴⁷ « Mente percipiuntur duae tantùm Qualitates sensibles : (1.) cogitatio, (2.) causalitas. Cogitatio est Qualitas sensibilis intellectus humani seu nescio cujus rei in nobis quam animadvertimus cogitare » (A VI, 1, 286).

⁴⁸ Il faut cependant tenir compte de l'hypothèse formulée par R. Bodéüs dans sa très précieuse édition de la *Correspondance* entre Leibniz et son maître Jacob Thomasius : Leibniz avait probablement connaissance des *Principia philosophiae* (BODÉÜS 1993, p. 168).

⁴⁹ Leibniz manifestera en 1668 une connaissance précise de la *Clavis philosophiae naturalis* de J. de Raei, parue à Leyde en 1654 (DE RAEI 1654 ; cf. BODÉÜS 1993, p. 55-70). La médiation la plus probable reste cependant celle de Clauberg, dont il devait connaître, outre la *Defensio cartesiana* (CLAUBERG 1652), les *De Cognitione Dei et nostri centum exercitationes* (CLAUBERG 1656).

⁵⁰ « Qualitates organis corporeis sensibles sunt vel communes pluribus organis, nempe : numerus (qui omnibus sensibus externis percipitur), huc Arithmetica : et Extensio ejusque varii

lectuelles puis matérielles énumérées par Descartes à la Règle XII, et devenues au paragraphe 47 de la première partie des *Principia Philosophiae* « les notions simples dont nos pensées sont composées »⁵¹. De fait, on se rappelle que chez Descartes le critère de la simplicité ressortissait, comme ici, à notre connaissance : les notions simples des *Regulae* étaient des « atomes d'évidence »⁵², indépendamment de la possibilité de pousser plus loin leur analyse *a parte rei*⁵³. Il est vrai que pour Descartes cette évidence ne devait rien aux sens. On a donc affaire, de la part de Leibniz, à une conversion qui reverse au registre du *sensus* une liste de notions élémentaires qui pour Descartes relevaient toutes du seul entendement détaché des sens : aux différentes modalités de leur connaissance par l'entendement, Leibniz substitue différentes modalités d'appréhension sensible.

*

Récapitulons notre parcours : Leibniz rédige à l'automne 1667 une « méthode », c'est-à-dire, au sens du XVI^e siècle, une présentation systématique des composantes d'une discipline, en l'occurrence la jurisprudence ; conformément à l'usage, il introduit la présentation de cette faculté supérieure par un exposé préliminaire portant sur l'ensemble des facultés infé-

modi (quae visu solum et tactu percipitur), hinc *Geometria*. (...) Sensus autem simplicissimus est tactus, quo percipitur : *motus* » (A VI, 1, 287).

⁵¹ Respectivement AT X 417-423 et AT VIIIa 22. Sur les différentes versions de cette doctrine cartésienne, voir J.-L. Marion, *Questions cartésiennes*, chap. III. Relevons toutefois, chez Leibniz, l'absence notable de la figure, qui se trouvait pourtant, l'année précédente, au nombre des termes premiers qu'il reprochait à Lulle d'avoir omis de sa liste des « prédicats absolus » (A VI, 1, 193).

⁵² Selon l'expression d'HAMELIN 1911, p. 86.

⁵³ Voir sur ce point MARION 1975, p. 135.

rieures, autrement dit sur la *philosophie ou encyclopédie*, au sens de son grand prédécesseur Johann Heinrich Alsted. Mais il transforme ce modèle alstedien par deux innovations décisives : l'une d'inspiration baconienne, selon laquelle chaque branche du savoir a pour objet propre une qualité traitée pour elle-même indépendamment des sujets auxquels elle est inhérente, la somme de ces enquêtes constituant l'ensemble de la philosophie dite « abstraite »⁵⁴ ; la seconde, qui fait la singularité de cette œuvre de jeunesse jamais abandonnée, est que ces qualités ne sont plus conçues par Leibniz, comme elles l'étaient par Bacon, comme les éléments derniers constitutifs de la réalité : le critère en fonction duquel elles sont déterminées est le critère cartésien de la simplicité, relatif à notre connaissance : elles deviennent ainsi chez Leibniz les éléments derniers de notre expérience qu'on « ne peut faire entendre par des termes plus connus ».

Leibniz s'attachera, le reste de sa vie durant, à expliciter les présupposés encore confus de cette première ébauche : il posera pour elle-même la distinction entre simplicité absolue et simplicité « à notre égard » ; il expliquera longuement pourquoi seule l'analyse résolutive des qualités est démonstrative, alors que l'étude des sujets auxquels elles sont inhérentes est « historique »⁵⁵ ; il s'efforcera enfin d'intégrer ces éléments à un projet encyclopédique dont il ne reniera jamais le premier modèle alstedien, mais auquel il lui faudra intégrer ses propres inventions dans les domaines de la physique et des mathé-

⁵⁴ « *Philosophiam abstractam de Qualitatibus sequitur Concreta de Rebus, in quas hae Qualitates coierunt* » (A VI, 1, 288).

⁵⁵ A VI, 4 A, 1960 ; A VI, 4 C, 1975, 1986.

matiques⁵⁶, inventions qui ouvrent, littéralement, sur un autre monde. D'où le profil très singulier de cette « Nouvelle Méthode », qui tient d'un côté, par sa première conception, aux controverses des juristes humanistes du XVI^e siècle, et à laquelle sont venus s'agréger, avec le temps, des « ouvertures » sur la science du XVIII^e siècle.

MARINE PICON

INSTITUTE D'HISTOIRE DE LA PENSÉE CLASSIQUE

ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEUR DE LYON

⁵⁶ Les transformations les plus révélatrices de ce changement d'époque sont sans doute celles apportées au paragraphe 24 : la topique ou art d'inventer, présentée en 1667 dans la continuité de Lulle et de Bisterfeld comme reposant sur « les lieux, c'est-à-dire les relations transcendantes » fait l'objet d'une présentation fortement renouvelée par les révisions des années 1690. Elle est alors distinguée en deux voies, « indicative » et « démonstrative », cette dernière reposant largement sur les travaux des mathématiciens modernes « comme Cardan, Viète, Descartes » ainsi, ajoute Leibniz, « que le calcul infinitésimal que nous avons découvert » (A VI, 1, 279). De même, la physique du paragraphe 36 ne sera plus la science du mouvement inspirée de Hobbes, mais aura pour objets les forces motrices et de résistance, dont la doctrine explicatrice reçoit désormais le nom proprement leibnizien de « dynamique » (A VI, 1, 287).

INDEX LEMMATVM
 singulorum Tomorum huius Operis.

TOMVS PRIMVS.

In quo	{	Præcognita Disciplinarum	{	Hexilogia.
				Technologia.
				Archælogia.
				Didactica.
		Philologia	{	Lexica.
				Grammatica.
				Rhetorica.
				Logica.
				Oratoria.
				Poëtica.

TOMVS SECVNDVS.

In quo Philosophia Theoretica.	{	Metaphysica.
		Pneumatica.
		Physica.
		Arithmetica.
		Geometria.
		Cosmographia.
		Vranometria.
		Geographia.
		Optica.
		Musica.

TOMVS TERTIVS.

In quo	{	Philosophia Practica	{	Ethica.
				Oeconomica.
				Politica.
				Scholastica.
		Facultates Principes		Theologia.
				Iurisprudentia.
				Medicina.
		Artes Mechanicæ		Mechanologia generalis, & specialis miscellanea.
				Mechanologia Physica.
				Mechanologia Mathematica.

TOMVS QVARTVS.

In quo Præcipuæ Farragines disciplinarum.	{	Mnemonica.
		Historica.
		Chronologia.
		Architectonica.
		Apodemica, Critica.

NOMEN

BIBLIOGRAPHIE

I. Ouvrages du XVII^e siècle

ALSTED 1613 = JOHANN H. ALSTED, *Methodus admirandorum mathematicorum complectens novem libros Matheseos universae*, Herborn, Johann Heinrich.

ALSTED 1620 = JOHANN H. ALSTED, *Cursus philosophici encyclopaedia (...)* complectens universae philosophiae methodum, Herborn, Johann Heinrich.

ALSTED 1630 = JOHANN H. ALSTED, *Encyclopaedia septem tomis distincta*, Herborn, Johann Heinrich ; réédition sous le titre *Scientiarum omnium Encyclopaedia*, Lyon, Huguetan et Ravaud 1649.

CLAUBERG 1647 = JOHANNES CLAUBERG, *Elementa philosophiae seu Ontosophia*, Groningue, Johannes Nicolai 1647.

CLAUBERG 1652 = JOHANNES CLAUBERG, *Defensio cartesiana*, Amsterdam, apud L. Elzevirium.

CLAUBERG 1656 = JOHANNES CLAUBERG, *De Cognitione Dei et nostri centum exercitationes*, Duisbourg, ex officina Wingaerden.

AT = RENÉ DESCARTES, *Œuvres*, publiées par Ch. Adam et P. Tannery, Paris, L. Cerf 1897-1911.

HOBBS 1655 = THOMAS HOBBS, *Elementorum philosophiae sectio prima De Corpore*, Londres, Crook 1655

KECKERMANN 1604 = BARTHOLOMAEUS KECKERMANN, *Præcognita logica*, Hanau, 1604.

KECKERMANN 1613 = BARTHOLOMAEUS KECKERMANN, *Systema Systematum* (éd. J. H. Alsted), Hanau, apud haeredes Guillelmi Antonii.

GP = GOTTFRIED W. LEIBNIZ, *Die Philosophischen Schriften*, éd. CARL I. GERHARDT, Berlin, Weidmann 1875-1890.

A = GOTTFRIED W. LEIBNIZ, *Sämtliche Schriften und Briefe*, Deutsche Akademie der Wissenschaften. Berlin, Akademie Verlag, 1923-. L'abréviation A est suivie des numéros de la série, du volume et de la page.

LEIBNIZ 2015 = GOTTFRIED W. LEIBNIZ, *Premiers Essais sur les Sciences et la Vérité : Nova Methodus (I), Accessio ad Arithmetica Infinitorum et autres textes* introduits, traduits et annotés par MARINE PICON et DAVID RABOUIN, Paris, Presses universitaires de France, à paraître en 2015.

DE RAEI 1654 = JOHANNES DE RAEI, *Clavis philosophiae naturalis, seu Introductio ad naturae contemplationem Aristotelico-Cartesiana*, Leyde.

RAMUS 1555 = PETRUS RAMUS, *Dialectique*, Paris, A. Wéchel

II. Commentaires

MARIA ROSA ANTOGNAZZA, *Leibniz : an Intellectual Biography*, Cambridge University Press 2009.

BODÉÛS 1993 = RICHARD BODÉÛS (introduction, traduction et annotation), *Leibniz - Thomasius, Correspondance 1663-1672*, Paris, Vrin.

FOUCHER DE CAREIL 1905 = LOUIS - ALEXANDRE FOUCHER DE CAREIL, *Mémoire sur la Philosophie de Leibniz*, Paris, F. R. de Rudeval.

HAMELIN 1911 = OCTAVE HAMELIN, *Le Système de Descartes*, Paris, Alcan.

HOTSON 2000 = HOWARD HOTSON, *Johann Heinrich Alsted, 1588-1638 : between Renaissance, Reformation, and Universal Reform*, Oxford, Clarendon Press.

HOTSON 2007 = HOWARD HOTSON, *Commonplace Learning: Ramism and Its German Ramifications 1543-1630*, Oxford University Press.

MOGENS LAERKE « *More mathematico demonstrata, ordine naturali exposita. Leibniz sur l'organisation de l'encyclopédie* » in ARNAUD PELLETIER (éd.), *Leibniz et l'expérience*, Studia Leibnitiana Sonderheft, à paraître, Franz Steiner 2015.

MACLEAN 1992 = IAN MACLEAN, *Interpretation and Meaning in the Renaissance: the Case of Law*, Cambridge, Cambridge University Press.

MARION 1975 = JEAN-LUC MARION, *Sur l'ontologie grise de Descartes : science cartésienne et savoir aristotélicien dans les Regulae*, Paris, Vrin.

MARION 1977 = JEAN-LUC MARION (traduction et annotation), *Règles utiles et claires pour la direction de l'esprit en la recherche de la vérité de René Descartes*, La Haye, Nijhoff.

JEAN-LUC MARION, *Questions cartésiennes. Méthode et métaphysique*, Paris, Presses universitaires de France 1991.

MEHL 2001 = EDOUARD MEHL, *Descartes en Allemagne 1619-1620 : le contexte allemand de l'élaboration de la science cartésienne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg.

PALAIA 1997 = ROBERTO PALAIA, « Per un lessico leibniziano : appunti sui problemi terminologici della *Nova methodus* leibniziana del 1667 » in *Il vocabolario della République des lettres. Terminologia filosofica e storia della filosofia. Problemi di metodo, Atti del Convegno internazionale in memoriam di Paul Dibon* (Napoli, 17-18 maggio 1996), a cura di MARTA FATTORI, Florence, Olschki.

PALAIA 2000 = ROBERTO PALAIA, « Unità metodologica e molteplicità disciplinare nella *Nova Methodus discendae docendae Jurisprudentiae* », dans *Unità e Molteplicità nel Pensiero filosofico di Leibniz*, a cura di ANTONIO LAMARRA e ROBERTO PALAIA, Florence, Olschki, p. 143-157.

ROSSI 1960 = PAOLO ROSSI, *Clavis universalis: arti della memoria e logica combinatoria da Lullo a Leibniz*, Milan - Naples, Ricciardi.

SAVINI 2011 = MASSIMILIANO SAVINI, *Johannes Clauberg, «Methodus cartesiana» et ontologie*, Paris, Vrin.

SCHMIDT-BIGGEMANN 1983 = WILHELM SCHMIDT-BIGGEMANN, *Topica Universalis. Eine Modellgeschichte humanistischer und barocker Wissenschaft*, Hambourg, F. Meiner.

SPARN 1976 = WALTER SPARN, *Wiederkehr der Metaphysik. Die ontologische Frage in der lutherischen Theologie des frühen 17. Jahrhunderts*, Stuttgart, Calwer.

VON STINTZING 1880-1884 = RODERICH VON STINTZING, *Geschichte der deutschen Rechtswissenschaft*, Munich - Leipzig, Oldenbourg.

CESARE VASOLI, « Enciclopedismo, Pansofia e Riforma "Metodica" del Diritto nella *Nova Methodus* di Leibniz », *Quaderni fiorentini per la storia del pensiero giuridico moderno*, 2 (1973), p. 37-109.

CESARE VASOLI, *L'Enciclopedismo del Seicento*, Napoli, Bibliopolis 1978.

WUNDT 1939 = MAX WUNDT, *Die Deutsche Schulmetaphysik des XVII Jahrhunderts*, Tübingen, P. Siebeck.